Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

agence comptable Jean-Baptiste Vuillaume
académie Nancy-Metz

Etat frais de déplacement

Lycée Jean-Baptiste Vuillaume - Mirecourt

Agent / élève

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE : Date de naissance :

Résidence administrative

Lycée Jean-Baptiste Vuillaume - Mirecourt

5, avenue Graillet

88500 MIRECOURT

Résidence personnelle

Adresse :

CP : VILLE :

Compte bancaire ou CCP

Nom de l'agence ou ville : IBAN : BIC :

Intitulé du déplacement :

Ordre de mission Date :

Stage élève luthier : ☐ OUI

Prise en charge frais déplacement : ☐ OUI ☐ NON

Indemnité kilométrique 0,32 €

Prise en charge frais restauration : ☐ OUI ☐ NON

Indemnité maximale repas : 15,25 €

Prise en charge frais hébergement : ☐ OUI ☐ NON

Indemnité maximale hbgt : 45 € (province) / 60 € (Paris)

DEPLACEMENTS (en cas de circuit indiquer les étapes)							MODE DE TRANSPORT			
Lieu(x) de départ	Lieu(x) de convocation	Départ		Retour		aller simple aller retour	Transports collectifs	Véhicule personnel		Vérif intendance
		Date	heure	date	heure		montants en € (justificatifs)	Distance km (aller)	Montant	

Frais de déplacement :

Frais annexes Montant des justificatifs :

Frais de restauration Nombre de repas : Montant des justificatifs :

Frais d'hébergement Nombre de nuité : Montant des justificatifs :

Montant des frais :

Plafond de remboursement :

Montant du remboursement :

Je soussigné certifie l'exactitude des éléments — Etat vérifié — Arrête le présent état à

L'agent / l'élève, le — Le gestionnaire, le — L'ordonnateur, le

JOINDRE UN RIB AU NOM DU DEMANDEUR + ORDRE DE MISSION OU CONVENTION DE STAGE + AUTORISATION UTILISATION VEHICULE PERSONNEL